

**Univerzita Palackého v Olomouci**

**Filozofická fakulta**



**Erasmus : Le financement des programmes éducatifs  
de l'Union européenne**

**Bakalářská diplomová práce / Mémoire de Licence**

**Studijní program / Filière:** Francouzština se zaměřením na aplikovanou ekonomii

**Vedoucí práce / Responsable du mémoire :** Ing. Michel Viland

**Autor / Auteur :** Olga Vašíčková

**Olomouc**

**2010**

Université Palacký d'Olomouc  
Faculté des lettres  
Département des Études romanes

## **Déclaration**

Je déclare que le présent mémoire de Licence „Erasmus : Le financement des programmes éducatifs de l'Union européenne“ est le résultat de mon propre travail et que toutes les sources bibliographiques utilisées sont citées.

**À Olomouc, le 10 mai 2010**

**Signature :**

## **Remerciement**

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Merci à M. Viland pour ses bonnes impulsions qui m'a dirigé vers le déroulement de mes idées.

Merci à Mme. Vyhnánková, responsable du bureau international, de m'avoir donné des précisions utiles sur le fonctionnement des étapes particulières du processus de la répartition du budget pour les mobilités d'Erasmus.

# Sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>6</b>
<b>I. LE BUDGET DE L'UNION EUROPEENNE</b> .....	<b>8</b>
I.1 LES MECANISMES BUDGETAIRES .....	9
I.1.1 <i>L'acceptation du budget</i> .....	9
I.1.2 <i>Les recettes de l'UE</i> .....	10
I.1.3 <i>Les dépenses de l'UE</i> .....	11
I.2 LES BUDGETS DANS LES ANNEES 2007 - 2009 .....	12
I.3 LE BUDGET POUR 2010 .....	13
I.4 LES COMPETENCES DE L'UE .....	14
<b>II. LA POLITIQUE INTERNE – L'EDUCATION</b> .....	<b>16</b>
II.1 STRATEGIE ET COOPERATION EUROPEENNE EN MATIERE D'EDUCATION ET DE FORMATION .....	16
II.2 LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE .....	17
II.2.1 <i>Les programmes d'éducation et de formation</i> .....	17
II.2.2 <i>Le programme Erasmus</i> .....	18
II.2.2.1 L'histoire du programme .....	19
II.2.2.2 Objectifs et actions.....	20
II.2.2.3 Les participants prochains .....	21
<b>III. LE FONCTIONNEMENT DU FINANCEMENT DU PROGRAMME ERASMUS DANS LE CAS DE L'UNIVERSITE PALACKÝ</b> .....	<b>22</b>
III.1 LES AUTRES POSSIBILITE DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES EDUCATIFS .....	26
III.1.1 <i>La junior-entreprise comme l'occasion pour le financement d'Erasmus</i> .....	26
III.1.1.1 La France – berceau de la structure de J.E. ....	27
III.1.1.2 Histoire en date.....	27
III.1.1.3 Le marché français des Juniors-entreprises .....	28
III.1.1.4 La Confédération nationale des Juniors-Entreprises.....	29
III.1.1.5 L'exigence de qualité.....	30
III.1.1.6 La marque Junior-entreprise .....	30
III.1.1.7 Le marché européen des Juniors-entreprises.....	31
III.1.1.8 JADE, le réseau européen .....	31
III.1.2 <i>Junior-entreprise en République tchèque</i> .....	32
III.1.2.1 Pourquoi la Junior-entreprise.....	32
III.1.2.2 La Junior-entreprise comme source de financement.....	33
III.1.2.3 Le nouveau but de la Junior-entreprise à l'Université Palacký.....	33
<b>IV. L'ANALYSE DU QUESTIONNAIRE</b> .....	<b>35</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>38</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>39</b>
OEUVRES LITTERAIRES.....	39
LA LISTE DE SITES WEB.....	39
LES PAGES INTERNET CONSULTES ENTRE NOVEMBRE-MAI .....	39
L'INTERVIEW .....	40
<b>LA LISTE DES ELEMENTS</b> .....	<b>41</b>
LISTE DES TABLEAUX .....	41
LISTE DES IMAGES .....	41
LISTE DES GRAPHIQUES.....	41
<b>RESUME (EN FRANÇAIS)</b> .....	<b>42</b>

<b>RESUME (EN TCHEQUE)</b> .....	<b>43</b>
<b>ANOTACE</b> .....	<b>44</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>45</b>

# Introduction

En 2008 je suis partie étudier à l'étranger comme des milliers d'étudiants chaque année grâce au programme Erasmus. Mon séjour à Lille, au Nord, m'a apporté plus d'une expérience de la vie et il est devenu mon inspiration pour le choix du sujet du mémoire. Notamment, une source Erasmus n'était pas suffisant pour couvrir mes frais, et j'ai dû trouver une aide complémentaire pour cela.

La question « Comment le programme Erasmus fonctionne et d'où vient l'argent » se pose pour beaucoup de personnes, pas seulement pour les étudiants intéressés.

Le phénomène de notre époque dans le domaine de l'éducation est tel qu'il y a toujours la nécessité de se développer sur le terrain professionnel et hors de lui. Tandis qu'à l'époque précédente le capital physique, la quantité du travail humain et l'industrie figuraient comme des facteurs économiques fondamentaux, maintenant ce sont les connaissances qui jouent le rôle clé. Face au développement technologique, l'espace et le temps ne sont plus des facteurs limitants. La participation des produits portant sur le « know-how » étendu augmente toujours. Dans tous les secteurs économiques croît le nombre des professions spécialisées avec une grande complexité. Il faut donc chercher des employés qui ont acquis des connaissances spécifiques.

Ce mémoire est consacré au fonctionnement du financement des programmes éducatifs – concrètement le programme Erasmus qui représente la part la plus grande de tous ces programmes. J'ai argumenté de mon expérience avec Erasmus qui m'a conduit vers les questions suivantes : « D'où vient l'argent ? Quelle est la principale source ? Et comment l'argent est distribué dans l'Union européenne ? Ce budget est-il suffisant pour couvrir tous les frais des étudiants ? En cas d'insuffisance, comment ceux-ci peuvent-ils trouver d'autres ressources financières ? »

Ainsi, je présenterai une introduction générale à la problématique des mécanismes budgétaires dans le cadre de l'UE.

Dans une première partie, je me concentrerai sur le budget européen comme le facteur initial dans le processus de financement de l'éducation en particulier. Dans une deuxième partie, nous verrons plus profondément le domaine clé pour ce sujet – la stratégie et la coopération européenne en matière d'éducation et on étudiera le programme Erasmus avec

ses objectifs. Ensuite je parlerai du fonctionnement du financement dans le cas de l'Université Palacký à Olomouc et des autres possibilités de financement à part les subventions de l'UE. Et finalement dans une dernière partie, à travers l'analyse du questionnaire, on verra comment le financement d'Erasmus est vu par les participants.

# I. Le budget de l'Union européenne

Pour une meilleure compréhension du système de financement du programme Erasmus ainsi que des autres programmes éducatifs, il est utile de connaître le contexte cohérent de ce fonctionnement. Pour cela ce sujet commence par le chapitre sur le budget de l'Union européenne.

L'Union européenne administre son propre budget qui est un instrument principal pour financer les activités dans le cadre de l'UE. Depuis 1970 l'UE a ses propres ressources. Le budget est projeté chaque année par la Commission européenne et approuvé par le Conseil de l'Europe et par le Parlement européen. Tous les deux représentent l'autorité budgétaire. Le budget annuel détermine la somme à puiser pour chaque activité. Il doit être équilibré, cela signifie que les recettes doivent être égales aux dépenses. Les dépenses annuelles ne doivent pas dépasser une limite de ressources propres qui est déterminée d'un montant de 1,24 % du revenu national brut (RNB) de l'Union européenne. Il est calculé dans l'unité en euro.<sup>1</sup>

Le budget de l'UE dépend des contributions de chacun des 27 pays membres. La contribution de chaque pays est proportionnelle à sa richesse et à son niveau de développement. Si on va mentionner les pays concourant le plus c'est l'Allemagne qui est le premier contributeur, suivi de la France. Elle est le deuxième contributeur au budget européen, après l'Allemagne. Elle a fourni 14,12 % du budget européen en 2009. Mais elle est également un bénéficiaire important du financement européen. En 2006, elle a bénéficié du retour le plus important, devant l'Espagne.

---

<sup>1</sup> URL: [http://ec.europa.eu/ceskarepublika/abc/budget/index\\_cs.htm](http://ec.europa.eu/ceskarepublika/abc/budget/index_cs.htm)

## **I.1 Les mécanismes budgétaires**

Une grande partie de ce budget reste affectée à l'agriculture et au développement rural, mais une part importante est également consacrée à des mesures pour dynamiser la croissance économique et à renforcer la cohésion dans les Etats membres.

Les mécanismes budgétaires ont été modifiés à plusieurs reprises. A partir de 1970, les pouvoirs du Parlement européen en matière budgétaire se sont aggrandis. Depuis 1988 sont définies des "perspectives financières" qui fixent un plafond et la composition des dépenses pour une période pluriannuelle. Cela était le 17 décembre 2005 quand les Chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres sont parvenus à un accord sur les perspectives financières 2007-2013. Avec 862,4 milliards d'euros pour la période, l'UE pourra continuer à financer ses actions dans une Europe élargie.<sup>2</sup>

### **I.1.1 L'acceptation du budget**

L'élaboration et le contrôle du budget de l'Union européenne répondent à des règles strictes mettant le pouvoir décisionnel entre les mains des Etats membres, au travers du Conseil de l'Union européenne, et du Parlement européen.

La Commission européenne élabore un avant-projet de budget sur la base de l'estimation des besoins de l'UE. Cet avant-projet est transmis au Conseil de l'UE qui réunit les ministres du budget. Après discussion et corrections éventuelles, celui-ci adopte un projet de budget qui est transmis au Parlement européen. En première lecture, le Parlement européen peut voter des propositions de modification portant sur les dépenses obligatoires des amendements concernant les dépenses non obligatoires. En deuxième lecture, le Conseil de l'UE adopte les dépenses obligatoires et peut modifier les dépenses non obligatoires. Le projet revient devant le Parlement qui adopte les dépenses non obligatoires.

Le président du Parlement constate l'arrêt du budget après son vote par le Parlement. Celui-ci peut rejeter le budget à la majorité absolue de ses membres et des trois cinquièmes des suffrages exprimés.

---

<sup>2</sup> URL: <http://www.toutteleurope.fr/fr/organisation/budget/mecanismes-budgetaires.html>

La résolution sur le budget est répartie entre le Conseil de l'UE et le Parlement à cause de division des dépenses en obligatoires et non obligatoires. Les dépenses obligatoires (par exemple les dépenses agricoles) découlent du Traité ou des actes sortants de lui. Le Conseil a le dernier mot sur ce type de dépenses. Les dépenses non obligatoires sont les autres dépenses (par exemple le personnel). Le Parlement européen décide en coopération avec le Conseil.<sup>3</sup>

On a découvert un peu qui a le pouvoir pour décider dans le domaine des mécanisme budgétaires et quel est le processus. Pour la totalité des informations on va développer les acteurs principaux desquels ces mécanismes ne partiraient pas – les recettes et les dépenses.

### **I.1.2 Les recettes de l'UE**

L'union européenne ne prélève aucun impôt elle-même. Ce sont les Etats membres qui donnent des ressources automatiquement à sa disposition. Les recettes de l'UE sont essentiellement composées de ressources propres et de ressources diverses. Les ressources propres sont de trois type:

- ressources propres traditionnelles (RPT). Il s'agit des droits de douane et des prélèvements agricoles.
- prélèvement sur la TVA
- ressource complémentaire d'équilibre dite „ressources RNB“

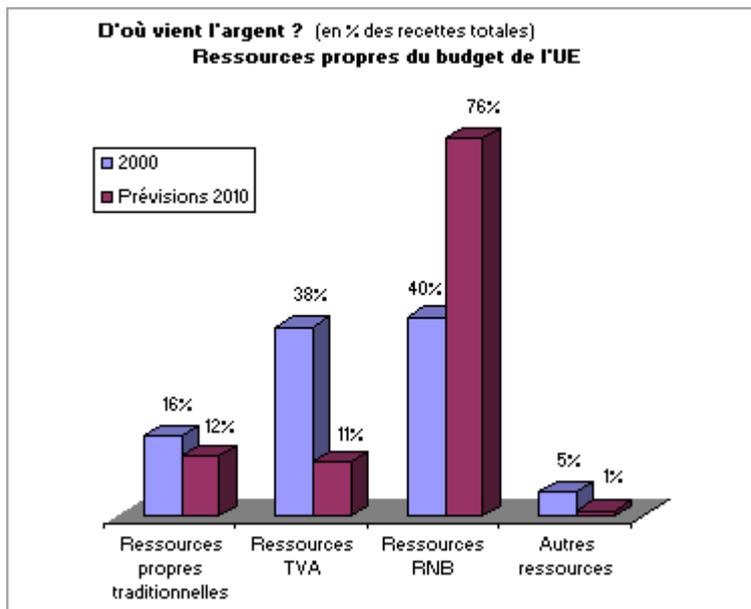
Parmi les ressource diverses on peut trouver:

- des montants non dépensés des années précédentes
- prélèvement sur le personnel des institutions communautaires (taxes, retraites)
- contributions de pays tiers à certains programmes communautaires
- intérêts de retard

---

<sup>3</sup> König, P., Lacina, L. a kol. Rozpočet a politiky Evropské unie, Praha C.H.BECK, 2004, str.19-29, 201-208

L'exemple démonstratif au-dessous<sup>4</sup> par le graphique:



Graphique n° 1 : participation des ressources

### I.1.3 Les dépenses de l'UE

Les dépenses opérationnelles se répartissent de la façon suivant:

- Croissance durable (ici on trouve aussi la formation tout au long de la vie)
- Agriculture
- Développement rural, environnement et pêche
- L'UE, un acteur mondial
- Citoyenneté, liberté, sécurité, justice
- Autres dépenses (administration...)<sup>5</sup>

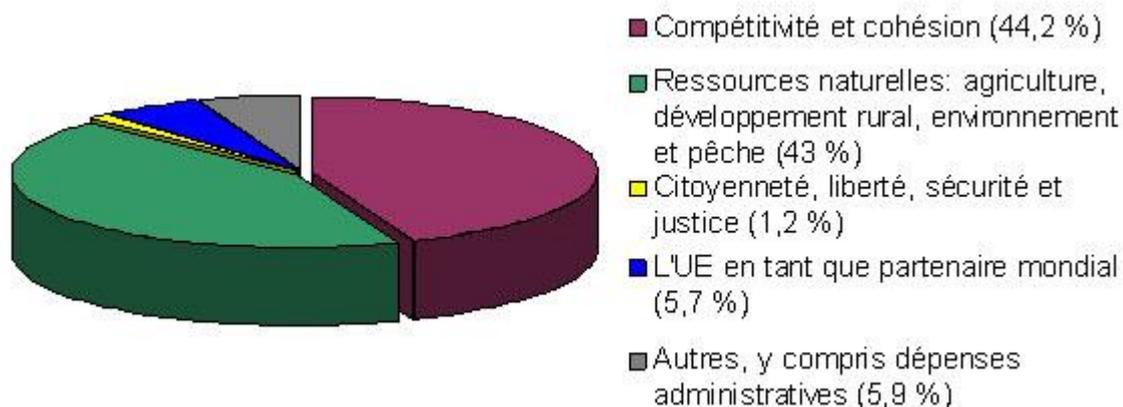
Comme un exemple concret des dépenses on peut apercevoir le graphe suivant.

---

<sup>4</sup> URL : [http://ec.europa.eu/budget/budget\\_glance/where\\_from\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/budget/budget_glance/where_from_fr.htm)

<sup>5</sup> URL: <http://www.touteurope.fr>

## La structure et les plafonds du cadre financier 2007-2013: <sup>6</sup>



Graphique n° 2 : participation des dépenses

## I.2 Les budgets dans les années 2007 - 2009

Le 14 décembre 2006 le Parlement a été adopté en deuxième lecture le budget de l'UE pour 2007. Les engagements se sont élevés à 126,5 milliards d'euros et le niveau des paiements était à hauteur de 115,5 milliards d'euros, soit 0,99 % du RNB (une hausse de 3,2 % en comparaison avec 2006). Le budget de cette année-là était orienté vers la croissance soutenable, l'environnement et la croissance rurale.<sup>7</sup>

En 2008 le budget a été adopté le 13 décembre 2007. Il s'élève à 129,1 milliards d'euros de crédits d'engagement, soit 1,03 % du Revenu national brut (RNB) cumulé des pays membres et une hausse de 2,2 % par rapport à 2007. C'était pour la première fois dans l'histoire que la plus grande part du budget (45 %) a été affectée aux mesures visant à soutenir la croissance économique et à renforcer la cohésion au sein de l'UE. Plus de 40 % des ressources de l'UE sont encore allouées à l'agriculture.<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup> URL: [http://ec.europa.eu/budget/budget\\_glance/what\\_for\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/budget/budget_glance/what_for_fr.htm)

<sup>7</sup> URL: [http://ec.europa.eu/ceskarepublika/abc/budget/index\\_cs.htm](http://ec.europa.eu/ceskarepublika/abc/budget/index_cs.htm)

<sup>8</sup> URL: <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?language=FR&type=IM-PRESS&reference=20070420STO05491>

Pour l'année dernière, le budget a été adopté le 18 décembre 2008. Les engagements s'élèvent à 133, 8 milliards d'euros soit 1,03 % du RNB. L'accord sur la "facilité alimentaire" pour les pays en développement a également été entériné. Les députés invitent aussi la Commission et la Banque européenne d'investissement à „*rendre compte régulièrement de leurs activités de lutte contre la crise économique*”.<sup>9</sup>

On voit que la part principale du budget est destinée au financement de l'agriculture et de la croissance rurale. Pourtant il faut suivre les charges des autres domaines d'activités.

Comme les chiffres l'indiquent, une hausse de la somme totale est plus haute chaque année. Le budget annuel établi s'oriente chaque fois vers un domaine choisi. Pour l'année 2007 c'était par exemple l'environnement et la croissance rurale, en 2009 la "facilité alimentaire" pour les pays en développement et l'année se déroulant maintenant mérite aussi un égard spécial.

### **I.3 Le budget pour 2010**

Le budget de l'UE pour 2010 va privilégier les dépenses en faveur de l'emploi et de l'économie. Comme la situation économique se trouve en conjoncture difficile, l'UE veut garantir les ressources financières nécessaires pour maintenir ses programmes et les relancer. La somme totale représente 141,5 milliards d'euros ce qui constitue une hausse de 3,6 % par rapport à 2009. Plus de 64 milliards (soit 45 %) seront consacrés à la recherche, à l'éducation et à l'innovation.<sup>10</sup>

C'est justement l'éducation auxquelles les pages suivantes se consacrent. Mais avant une description plus détaillée il faut regarder où l'éducation se situe parmi les compétences de l'Union.

---

<sup>9</sup> URL: <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+IM-PRESS+20081217IPR45133+0+DOC+XML+V0//FR>

<sup>10</sup> URL:

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/09/1958&format=HTML&aged=0&language=FR>

## I.4 Les compétences de l'UE

On peut distinguer les domaines selon lesquelles l'Union exerce sa compétence exclusive, une compétence partagée avec les États membres ou une compétence complémentaire.<sup>11</sup>

**La compétence exclusive** signifie que seule l'Union peut adopter des actes juridiquement contraignants, les États membres ne peuvent le faire par eux-mêmes. Cela s'applique à ces domaines:

- l'union douanière
- l'établissement des règles de concurrence nécessaires au fonctionnement du marché intérieur
- la politique monétaire pour les États membres dont la monnaie est l'euro
- la conservation des ressources biologiques de la mer dans le cadre de la politique commune de la pêche
- la politique commerciale commune

**La compétence partagée** se divise entre l'Union et les États membres qui peuvent exercer leur compétences dans la mesure où l'Union n'a pas exercé la sienne. Ce sont:

- le marché intérieur
- la politique sociale
- la cohésion économique, sociale et territoriale
- l'agriculture et la pêche
- l'environnement
- la protection des consommateurs
- les transports
- l'énergie
- l'espace de liberté, de sécurité et de justice

Finalement la **compétence complémentaire** dans laquelle l'Union dispose d'une compétence de coordination. Elle appuie ou complète l'action des États membres:

---

<sup>11</sup> URL: <http://www.touteleurope.fr/fr/organisation/l-essentiel-sur-l-ue.html>

- la protection et l'amélioration de la santé humaine
- la culture
- le tourisme
- l'éducation, la formation professionnelle, la jeunesse et le sport
- la protection civile
- la coopération administrative<sup>12</sup>

Comme nous connaissons le contexte plus large nous pouvons passer au sujet auquel ce mémoire est intéressé et retirer le domaine principal – l'éducation.

---

<sup>12</sup> URL: <http://www.cpkp.cz/evropskyobcan/manual/kompetence.htm>

## II. La politique interne – l'éducation

L'Union européenne ne demande pas d'établir un système scolaire uniforme pour supprimer la diversité de l'Europe. C'est pourquoi que l'éducation appartient aux compétences des États membres. De l'autre côté, les politiciens ont reconnu le caractère essentiel de l'éducation et de la formation pour le développement et la réussite de la société de la connaissance et de l'économie actuelle. De plus, sur le marché du travail apparaissent des problèmes avec les différences des systèmes éducatifs. La stratégie de l'UE insiste sur la nécessité pour les pays de collaborer et d'en tirer des enseignements mutuels.

### II.1 Stratégie et coopération européenne en matière d'éducation et de formation

Le programme global de l'UE qui met l'accent sur la croissance et l'emploi était adopté en 2000 par la stratégie de Lisbonne. Une éducation ou une formation préscolaire, primaire, secondaire, supérieure et professionnelle d'excellente qualité demeure donc plus importante que jamais. L'apprentissage initial n'est toutefois pas suffisant. Les compétences des citoyens doivent être constamment renouvelées pour leur permettre d'affronter les défis posés par l'évolution constante des technologies, l'internationalisation croissante et le changement démographique. Aujourd'hui, l'éducation et la formation tout au long de la vie représentent la clé de l'accès à l'emploi et de la croissance et offrent à chacun la possibilité de participer pleinement à la société.

Les États membres de l'UE et la Commission européenne ont renforcé leur coopération politique par l'intermédiaire du programme de travail „**Éducation et formation 2010**” lancé en 2001, et en mai 2009 le Conseil a adopté le nouveau cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation appelé „**Éducation et formation 2020**”<sup>13</sup>.

Pour tous les deux il existe les objectifs suivants:

---

<sup>13</sup> URL: [http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc28\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc28_fr.htm)

- Faire en sorte que l'éducation et la formation tout au long de la vie ainsi que la mobilité deviennent des réalités
- Améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation
- Promouvoir l'égalité, la cohésion sociale et la citoyenneté active
- Mettre en valeur la créativité et l'innovation, en particulier l'entrepreneuriat, et ce à tous les niveaux d'enseignement

Des progrès importants ont été atteints grâce à une collaboration active et plus particulièrement à travers le soutien des réformes nationales concernant l'éducation et la formation tout au long de la vie, la modernisation de l'enseignement supérieur et le développement des outils européens communs promouvant la qualité, la transparence et la mobilité.

Si on parle de l'éducation et son évolution, on doit traiter le phénomène suivant qui existe depuis quelques années.

## **II.2 La formation tout au long de la vie**

La formation tout au long de la vie est un processus de recrutement et de développement des connaissances, des capacités intellectuelles et des habiletés pratiques au-delà de la formation élémentaire. Elle est réalisée soit par la forme organisée soit par la sphère individuelle. Les connaissances et les habiletés sont applicables pour tous les enfants depuis le bas âge et pendant toute la vie. Cette formation coordonne des tentatives de garantie pour les adultes et leurs possibilités d'obtenir la qualification ou l'élévation. Vingt-sept pays de l'Union avec la Norvège, le Liechtenstein, l'Islande et la Turquie prennent part à ce programme.

### **II.2.1 Les programmes d'éducation et de formation**

La Commission européenne a regroupé ses diverses initiatives en matière d'enseignement et de formation dans le programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Doté d'un important budget de montant de 784 milliards d'euros pour la période 2007-2013, ce nouveau programme prend la relève des précédents programmes portant sur

l'éducation, la formation technique et professionnelle et l'apprentissage en ligne, qui ont pris fin en 2006.

Il offre aux individus la possibilité d'accéder dans toute l'Europe à un processus d'apprentissage dynamique à toutes les étapes de leur vie. Il existe quatre sous-programmes axés sur les différentes étapes de l'éducation et de la formation et poursuivant les programmes antérieurs:

- Comenius (pour les écoles)
- Erasmus (pour l'enseignement supérieur)
- Leonardo da Vinci (pour l'enseignement et la formation professionnelles)
- Grundtvig (pour l'éducation des adultes)<sup>14</sup>

Dans tous ces programmes on peut sans doute trouver l'inspiration pour un sondage plus proche mais pour mon sujet ce n'est pas l'objectif de relever tous les programmes. On continue à suivre le sujet proposé comme le titre indique et dont mes expériences personnelles viennent.

## **II.2.2 Le programme Erasmus<sup>15</sup>**

Erasmus (European Region Action Scheme for the Mobility of University Students) est le nom donné au programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités et les grandes écoles européennes. C'est un des sous-ensembles du Programme d'éducation et de formation 2007-2013.

---

<sup>14</sup> URL: [http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc78\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc78_fr.htm)

<sup>15</sup> URL: <http://fr.wikipedia.org/wiki/Erasmus>



Erasmus est un programme emblématique d'éducation et de formation de l'Union européenne qui permet chaque année à 180 000 étudiants d'étudier et de faire un stage à l'étranger, tout en soutenant également des actions de coopération entre établissements d'enseignement supérieur dans toute l'Europe. Il s'adresse non seulement aux étudiants mais aussi aux professeurs et employés d'entreprise qui souhaitent enseigner à l'étranger, ainsi qu'au personnel universitaire qui veut bénéficier d'une formation à l'étranger.

### **II.2.2.1 L'histoire du programme**

Le programme a reçu le nom de l'humaniste et théologien néerlandais Desiderius Erasmus de Rotterdam (1465-1536). Comme prêtre il a fait quelques voyages d'affaires et d'étude qui l'ont emmené dans les grands centres d'apprentissage de cette époque, notamment Paris, Louvain, Cambridge ou Bologne. Grâce à cet homme, le programme Erasmus accorde une grande importance à la mobilité et au développement des perspectives de carrière par l'apprentissage. En cédant sa fortune à l'université de Bâle, il est devenu un pionnier des bourses de mobilité qui portent désormais son nom.

Le programme Erasmus a été lancé en 1987 avec la participation de onze pays. Avec Erasmus, les étudiants peuvent effectuer une partie de leurs études dans un autre établissement scolaire européen, pendant trois mois au minimum ou un an au maximum. De sa création jusqu'en 2007, ce programme a permis à 1,5 million étudiants de participer à des échanges universitaires entre pays européens partenaires.

Des études indiquent qu'une période passée à l'étranger enrichit non seulement la vie des étudiants sur le plan académique mais aussi au niveau de l'acquisition de compétences interculturelles. Les échanges de personnel présentent des effets bénéfiques similaires, tant pour les participants que pour les établissements d'origine et d'accueil.

Environ 90 % des universités européennes prennent part au programme Erasmus. Son budget annuel dépasse les 440 millions d'euros et s'il bénéficie de la participation de 4.000 établissements d'enseignement supérieur dans 31 pays, ils sont encore nombreux à attendre de les rejoindre.

### **II.2.2.2 Objectifs et actions<sup>16</sup>**

Erasmus est devenu un moteur de la modernisation de l'enseignement secondaire en Europe et a inspiré l'instauration du processus de Bologne. L'objectif général du programme est de créer un espace européen de l'enseignement supérieur et d'encourager l'innovation dans toute l'Europe.

Erasmus est devenu une partie intégrante du „programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie“ de l'UE en 2007 et s'est développé pour couvrir de nouveaux domaines tels que les stages d'étudiants en entreprise (transférés depuis le programme Leonardo da Vinci), la formation du personnel universitaire et l'enseignement au personnel d'entreprise. Le programme cherche à étendre davantage ses actions de mobilité au cours des prochaines années, avec comme objectif un chiffre de 3 millions d'étudiants Erasmus d'ici 2012.

Le programme soutient ces éléments:

#### **Pour les étudiants**

- études à l'étranger
- stage à l'étranger
- préparation linguistique

#### **Pour le personnel d'établissement universitaire/d'enseignement supérieur**

- enseignement à l'étranger
- formation à l'étranger

#### **Pour les établissements universitaires/d'enseignement supérieur**

- programmes intensifs
- réseaux académiques et structurels
- projets multilatéraux

#### **Pour les entreprises**

- stages d'étudiants
- enseignement à l'étranger

---

<sup>16</sup> URL: [http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc80\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc80_fr.htm)

### **II.2.2.3 Les participants prochains**

Les établissements d'enseignement supérieur qui veulent participer aux actions Erasmus doivent être titulaires d'une Charte universitaire Erasmus. Elle est attribuée par la Commission européenne. Cette charte garantit un niveau élevé de qualité en termes de mobilité et de coopération, en définissant des principes fondamentaux que les établissements participants doivent respecter pour toutes les actions Erasmus.

La Commission européenne est responsable du programme Erasmus et sa direction générale de l'éducation et de la culture coordonne ses différentes actions. Les „actions décentralisées" liées à la mobilité individuelle sont gérées par les agences nationales dans les 32 pays participants. Les „actions centralisées“ telles que les réseaux, les projets multilatéraux et l'attribution de la Charte universitaire Erasmus sont gérées par l'Agence exécutive "Éducation, audiovisuel et culture", établie à Bruxelles.

### **III. Le fonctionnement du financement du programme Erasmus dans le cas de l'Université Palacký<sup>17</sup>**

Le mécanisme du flux de l'argent de l'Union européenne jusqu' à son bénéficiaire – l'étudiant a ses propres règles. Le processus suivant a été décrit avec l'aide de Madame Yvona Vyhnánková qui est une coordinatrice institutionnelle pour l'Université Palacký à Olomouc.

Le budget pour le financement du programme Erasmus est approvisionné par deux organes. Premièrement par la subvention de l'Union européenne qui ne représente qu'un tiers du budget total. Deuxièmement il est constitué par le ministère de l'Éducation par l'intermédiaire de l'Agence Nationale qui finance le reste du budget total. Il faut alors distinguer l'argent de l'Union (l'argent européen) et celui de l'Agence Nationale (en tchèque Národní agentura, NA). L'argent européen est attribué pour l'année scolaire tandis que l'argent de l'Agence Nationale pour l'année civile. Les périodes se recouvrent alors. Tous les deux sont approuvés pour l'année suivante en avance.

L'argent européen finance un compte spécial – le compte en euro, les subventions du ministère de l'Éducation sont versées à l'université dans le cadre de la dotation totale du ministère pour le compte universitaire.

L'université présente sa demande de subventions avec le nombre de toutes les mobilités et leur durée totale à l'Agence Nationale qui en fait le calcul. Parmi les mobilités on doit inclure non seulement les mobilités des étudiants mais aussi les stages , les séjours d'enseignement et les stages des employés.

L'Agence Nationale doit calculer le budget de deux sources (de l'UE et du ministère de l'Éducation). En regard du budget reçu, elle redistribue la somme à l'université. Malheureusement, dans les années dernières les revendications des universités sont réduites parce que le budget accessible n'est pas suffisant pour satisfaire leurs demandes.

---

<sup>17</sup> L'interview avec Mgr.Vyhnánková,Y.

Il existe des critères clairs pour la réduction des subventions. L'Agence Nationale chiffre la somme d'après „un accomplissement précédent“. Mais qu'est-ce que cela signifie?

Toutes les mobilités prévues ne sont pas exploitées. L'Agence calcule en pourcentage le budget à mesure que l'université a rempli ses plans dans la période précédente. Ensuite elle classe l'université dans la catégorie convenable. Pour une meilleure illustration je présente un exemple: Pour l'année 2010/2011 l'Agence évalue l'année 2008/2009 parce que l'année actuelle 2009/2010 est encore en cours. Dans le cas de l'Université Palacký pour cette année l'Agence a réduit ses revendications de suite: les mobilités des étudiants à 90 %, les stages à 40 % et les mobilités des employés à 60 %.

L'Agence Nationale décide entre autre du montant de la bourse pour les étudiants mais c'est l'université qui décide de la proportion de cet argent (combien de l'argent européen et combien de l'argent provenant de l'Agence l'étudiant sortant recevra). Il est souhaitable d'épargner tout d'abord l'argent provenant de l'Union européenne. Dans la bourse totale il y a une proportion de l'argent européen plus grande que l'argent ministériel. Si certaines mobilités ne se réalisent pas, il est possible de déplacer l'argent disponible parmi les activités particulières. Par exemple cette année l'université veut effectuer plus de stages du travail. Comme il y a de l'argent disponible de mobilités d'étudiants inutilisées, il est possible de l'utiliser ici.

L'université demande des subventions un semestre à l'avance pour la période suivante et au regard de celle précédente. Si l'université a de l'argent inutilisé, elle peut reverser 5 % du budget dans l'année suivante. Dans un autre cas, elle le renvoie au budget d'Etat. Il est indiqué ci-dessus que l'université s'efforce d'utiliser l'argent de l'Union européenne le plus possible. Si il reste quand même inexploité, il est retrouvé à l'Agence Nationale et celle-là le renvoie à l'Union européenne.

L'Agence Nationale révisé la distribution de l'argent dans le cadre de la République tchèque. Elle peut aussi répartir l'argent du budget d'une université à une autre en cas de problème d'épuisement de toute la somme du budget. Les dates sont déterminées de sorte que les universités aient du temps pour le changement du budget.

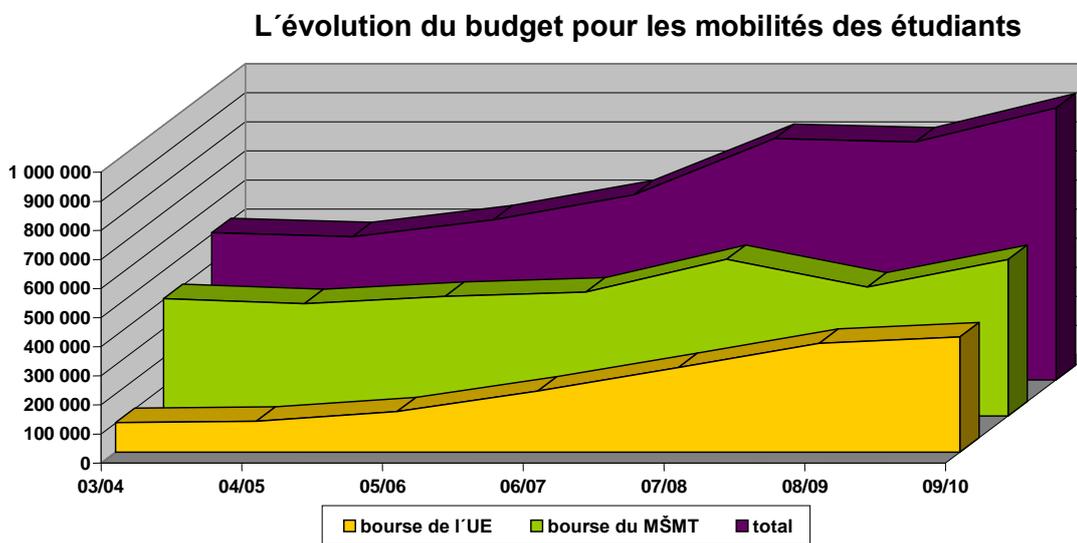
Voici les chiffres concrets des jours ou mois demandés par l'Université Palacký pour l'année 2009/2010 :

	<i>Somme demandée</i>	<i>Somme approuvée</i>
<b>mobilités des étudiants</b>	<b>2400</b>	<b>2150</b>
<b>stages du travail</b>	<b>340</b>	<b>140</b>
<b>séjours d'enseignement</b>	<b>1500</b>	<b>950</b>
<b>stages des employés</b>	<b>50</b>	<b>45</b>

**Tableau n° 1 : sommes**

La somme totale du budget de l'Union européenne pour l'Université Palacký en 2009/2010 fait presque 520.000 euros (un tiers du budget total).<sup>18</sup>

Pour meilleur caractère démonstratif j'ajoute le digramme dans lequel on peut voir comment le budget pour l'Université Palacký a augmenté d'après les sources particulières.<sup>19</sup>

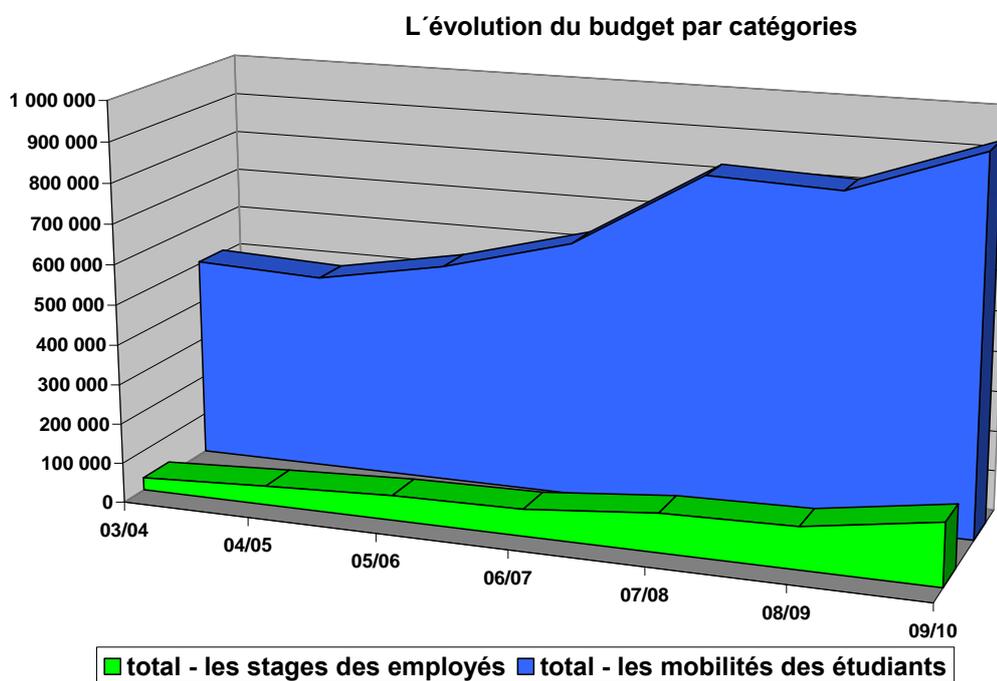


**Graphique n° 3 : évolution du budget**

<sup>18</sup> L'interview avec Mgr.Vyhnánková,Y.

<sup>19</sup> D'après les chiffres données par Mgr.Vyhnánková

Outre le diagramme de l'évolution d'après les sources particulières, voici le diagramme d'évolution par catégories<sup>20</sup>:



**Graphique n° 4 : évolution du budget par catégories**

Les autres mobilités (des stages de travail et l'éducation des employés) ne sont pas citées en raison d'insuffisance des chiffres données.

---

<sup>20</sup> D'après les chiffres données par Mgr.Vyhnánková

## **III.1 Les autres possibilité de financement des programmes éducatifs**

Le phénomène des années précédentes est tel que le budget pour le financement des programmes éducatifs n'est pas suffisant pour les demandes exactes des universités ou bien il y a d'autres circonstances qui influencent le montant des moyens. Aussi il se trouve une bonne occasion pour le développement de nouvelles possibilités ou d'idées pour chercher des ressources financières.

On peut penser à quelques organismes offrant certaines aides financières qui pourraient être de bonnes sources de financement. Par exemple La Fondation de France qui a pour objet parmi les autres le développement de la connaissance, la fondation caritative George Soros soutenant les projets divers dans le cadres de l'éducation (soutien pour l'enseignement par exemple) ou les programmes d'internship des entreprises offrant aux étudiants une possibilité d'essayer leurs connaissances en pratique.

Mais toutes ces possibilités ne sont pas convenables précisément pour mon objet parce qu'elles posent certaines conditions de remplissage. J'ai alors trouvé une autre possibilité de financement du programme Erasmus. C'est le système de la „junior entreprise“.

### **III.1.1 La junior-entreprise comme l'occasion pour le financement d' Erasmus**

D'abord il faut certainement expliquer ce que junior-entreprise signifie.

En premier lieu, elle ne doit pas être confondue avec Mini-entreprise ou Jeune entreprise (le nom dépend du pays) qui sont créées et gérées par des jeunes de 14 à 25 ans durant une année scolaire. Le but des mini-entreprises est d'initier ces jeunes à la vie économique et au monde de l'entreprise en leur faisant réaliser l'ensemble des tâches. C'est l'application du célèbre "learning by doing" (en français l'apprentissage par l'action).

Une Junior-Entreprise (J.E.) est une entreprise ou une association étudiante qui propose des services aux entreprises mettant en œuvre le savoir-faire de l'école ou de l'université (en général de commerce ou d'ingénieurs) dans laquelle elle est implantée.<sup>21</sup>

---

<sup>21</sup> URL: [http://fr.wikipedia.org/wiki/Junior\\_entreprise](http://fr.wikipedia.org/wiki/Junior_entreprise)

Les Junior-Entreprises ont pour but de permettre aux étudiants d'appliquer dans le monde du travail les enseignements théoriques qu'ils reçoivent sous forme d'études ou de projets rémunérés en réalisant des études correspondant aux domaines de compétences de leur école, pour des clients très variés.

### **III.1.1.1 La France – berceau de la structure de J.E.**

La France, c'est le pays initiateur du mouvement des Junior-Entreprises, qui demeure en 2008 le plus important marché mondial pour ce type de structures. En 2008, le marché des Junior-Entreprises représente en valeur :

- 15 millions d'euros en Europe
- dont 7 millions d'euros en France
- 4,5 millions de reals au Brésil (environ 1,8 millions d'euros au taux de conversion de février 2010)<sup>22</sup>

En nombre de structures en 2008, le marché des Junior-Entreprises est constitué de:

- 280 JE en Europe
- dont 140 JE en France
- 600 JE au Brésil<sup>23</sup>

### **III.1.1.2 Histoire en date**

1967 : La première J.E. Française, appelée Junior ESSEC, est créée en France à l'ESSEC (L'École supérieure des sciences économiques et commerciales ) en se fondant sur le concept de Junior Achievement (créé aux États-Unis d'Amérique vers 1919)

1969 : Une confédération des cinq JE françaises est créée. Elle porte désormais le nom de Confédération nationale des Junior-Entreprises ou CNJE. Son premier Président est Gérard le Febvre

---

<sup>22</sup> URL: <http://www.jadenet.org>

<sup>23</sup> URL: <http://www.jadenet.org>

1984 : Pierre Bérégovoy, alors Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, définit le cadre fiscal des Junior-Entreprises. Lettre de Bérégovoy (5 décembre 1984) : "Bien que les Junior-Entreprises aient pour objet de procurer aux élèves des grandes écoles des moyens de formation complémentaire en leur permettant de réaliser des travaux d'étude confiés par des entreprises, elles doivent être considérées comme des entreprises lucratives. Fournissant à leurs clients des prestations de même nature que des établissements professionnels, elles sont redevables de l'impôt sur les sociétés sur leurs bénéfices éventuels"

1988 : Le Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi, donne par arrêté un statut dérogatoire avantageux aux JE. Ainsi, les Junior-Entreprises peuvent proposer des services à prix intéressants pour les entreprises, tout en rémunérant convenablement les étudiants

1992 : Création de la Confédération Européenne des Junior-Entreprises, Jade. Elle est basée à Bruxelles

2009 : On dénombre aujourd'hui en France environ 143 structures au sein de la CNJE, Junior-Entreprises, Junior-Initiatives, Pépinière Junior-Entreprises ou Junior-Créations.<sup>24</sup>

### **III.1.1.3 Le marché français des Juniors-entreprises**

Le marché des junior entreprises représente 7 millions d'euros en 2008, bien qu'il soit difficile d'obtenir des chiffres précis sur ce sujet. Sur les 138 structures agréées par la CNJE - 18 réalisent plus de 100.000€ de chiffre d'affaires, et 3 dépassent les 500.000€.

Il est intéressant de noter que le mouvement des Junior-Entreprises a été un mouvement précurseur. C'est le développement de ces structures très novatrices dans les années 1970 qui a conduit les pouvoirs publics à légiférer pour leur encadrement dans les années 1980.

Les Junior-Entreprises sont donc un exemple particulièrement intéressant d'entrepreneuriat à la française, impulsé par les étudiants eux-mêmes.

Le nombre de missions de conseil réalisées par les Junior-Entreprises (plus de 2000 missions en 2008 d'après la CNJE) et le budget moyen de ces missions (plus de 3000€ sur l'ensemble du mouvement, plus de 5000€ pour les plus grandes Junior-Entreprises) font

---

<sup>24</sup> URL: <http://www.jadenet.org>

des Junior-Entreprises des acteurs non négligeables sur le marché des études marketing en France.

#### **III.1.1.4 La Confédération nationale des Juniors-Entreprises**

Les Junior-Entreprises (J.E.) se sont fédérées au sein de la Confédération Nationale des Junior-Entreprises (CNJE) dès 1969 (deux ans après la création de la première Junior-Entreprise) parce qu'ils souhaitaient contribuer le plus largement et le plus efficacement à la promotion de leur concept .

De six associations en 1969, elles sont désormais 140 Junior-Entreprises affiliées à la CNJE qui dispose de 5 missions majeures :

- „Elle développe le mouvement des Junior-Entreprises : accueil de nouvelles associations, promotion du concept hors de nos frontières, évangélisation dans tous les établissements d'enseignement supérieur.
- Elle forme et accompagne les Junior-Entreprises afin d'assurer à leurs clients un bon niveau de qualité : audit des prestations ; réalisation et mise en application de la charte de déontologie du mouvement.
- Elle promeut le concept et la marque Junior-Entreprise (marque déposée), le profil de Junior-Entrepreneur et l'esprit d'entreprendre.
- Elle organise et diffuse les partages de savoirs et retours d'expérience, anime et fédère les 140 Junior-Entreprises, notamment autour d'événements régionaux comme nationaux.
- Elle assure que l'esprit d'entreprise partagé et véhiculé par les Junior-Entreprises est le moteur d'un engagement individuel et d'un sens des responsabilités collectif: 11 600 étudiants réalisent ainsi 1 600 projets par an.<sup>25</sup>

La Confédération Nationale des Junior-Entreprises est tout comme les Junior-Entreprises, une association loi 1901 dirigée par un Conseil d'Administration composé d'étudiants bénévoles; ils sont issus des différentes Junior-Entreprises de France et sont chargés de mettre en œuvre la stratégie présentée chaque année à l'Assemblée Générale de la CNJE constituée des différents Présidents de Junior-Entreprises. Deux congrès nationaux sont

---

<sup>25</sup> URL: <http://www.junior-entreprises.com/quest-ce-quune-junior-entreprise/la-cnje>

organisés chaque année pour les membres de la confédération. Ils ont accès à des formations variées présentées par la CNJE et par les partenaires de l'organisation (KPMG, Altran, et BNP Paribas).

#### **III.1.1.5 L'exigence de qualité**

La CNJE audite chaque année toutes ses structures pour vérifier qu'elles respectent bien les critères de qualité du mouvement. La comptabilité, comme le suivi administratif des clients, ou l'apport pédagogique indispensable pour chaque étude ou projet, sont des éléments vérifiés. Depuis 2005, une nouvelle règle a été instaurée: une junior ne possède pas le droit de faire travailler un étudiant non ressortissant d'un pays de l'Union Européenne.

Lorsqu'une structure ne respecte pas ces engagements, elle est rétrogradée au rang de Junior-Initiative puis, si elle persiste, elle est radiée du mouvement et n'a donc plus le droit d'utiliser la marque Junior-Entreprise, déposée par la CNJE.<sup>26</sup>

#### **III.1.1.6 La marque Junior-entreprise**

Pour obtenir la marque Junior-Entreprise, une association doit respecter plusieurs conditions :

- une équipe d'au moins 4-5 personnes motivées
- un projet bien défini (domaine de compétences..)
- appartenir à un établissement dispensant une formation BAC+4 ou supérieur
- le soutien de son établissement
- un local comportant un téléphone et un répondeur.

Pour le tableau des Juniors entreprises en France regardez une annexe.<sup>27</sup>

---

<sup>26</sup> URL: <http://www.jadenet.org>

<sup>27</sup> URL: <http://www.jadenet.org>

### III.1.1.7 Le marché européen des Juniors-entreprises

Le réseau JADE compte à aujourd'hui quinze membres (ou membres consultatifs) comme on peut voir au-dessous:

la CNJE (France)	JADE Pays-Bas	BDSU (Allemagne)
JADE Italie	JADE Suisse	JADE Autriche
CEJE (Espagne)	JADE Royaume-Uni	JADE Portugal
JADE Belgique	JADE Grèce	Conquest Consulting (Pologne)
SPG (Slovénie)	Impact (République tchèque)	UniGroup (Kosovo)

Tableau n° 2 : membres

### III.1.1.8 JADE, le réseau européen<sup>28</sup>



La Confédération Européenne des Junior-Entreprises, également appelée JADE (Junior Association for Development in Europe), tente de regrouper l'ensemble des fédérations et confédérations nationales de Junior-Entreprises en Europe. Elle a été créée en décembre 1990 au Congrès de Venise par l'Espagne (CEJE), le Portugal (JEP), l'Italie (CIJE) et la France (CNJE). JADE contribue à la mise en place de nouvelles confédérations nationales et encourage l'échange des connaissances et des compétences de gestion entre ses membres. JADE a également pour mission de favoriser le développement des Junior-Entreprises en Europe en fournissant le cadre pour une coopération transfrontalière, notamment pour la réalisation d'études internationales.

Le réseau JADE organise plusieurs manifestations par an, depuis les simples week-ends de travail entre confédérations jusqu'aux congrès internationaux en été et en hiver.

---

<sup>28</sup> URL: <http://www.jadenet.org>

### **III.1.2 Junior-entreprise en République tchèque**

La République tchèque a une représentation dans ce programme. C'est **Impact o.s.** qui unie le monde des étudiants avec le monde du commerce. Cette entreprise offre des connaissances spéciales dans le domaine des finances, des relations publiques, du marketing, de la programmation ou des ressources humaines. Impact présente les plus récentes connaissances et des idées innovantes des étudiants créatifs des principales universités tchèques.

Sa vision est de lever la conscience sur Impact pour être réputée sur le marché tchèque. Impact deviendrait le lieu où des jeunes personnes développent des perspectives pour être prêtes à entrer à plein dans la carrière après les études.

Son objectif est de se visualiser au-delà de notre pays.

Pour ce moment, cet organisation se trouve dans le processus de procédure d'adhésion au réseau JADE.<sup>29</sup>

#### **III.1.2.1 Pourquoi la Junior-entreprise**

Le but principal de la Junior-entreprise est de permettre aux étudiants de mettre en pratique l'enseignement théorique dont ils bénéficient, en réalisant des études correspondant aux domaines de compétences de leur école, pour des clients très variés : Entrepreneurs, Très Petites Entreprises, Petites et Moyennes Entreprises, Grands groupes, associations, collectivités etc. Les clients bénéficient quant à eux des capacités d'innovation des étudiants, de leur dynamisme, de leur aptitude à mettre en œuvre des projets d'ampleur en mobilisant un grand nombre d'intervenants, du soutien pédagogique des enseignants et chercheurs des écoles.

De plus, l'implantation de ces associations au sein de Grandes Écoles et d'universités leur donne accès à un vaste choix d'étudiants. Ils ont un esprit jeune et extrêmement créatif, qui n'est pas conditionné par les routines acquises au cours de leur vie professionnelle à venir.

---

<sup>29</sup> URL: <http://www.impact-os.cz>

Cela permet donc de favoriser la création de solutions innovantes en répondant exactement aux différents besoins exprimés par le client.<sup>30</sup>

La Junior-entreprise est alors une très bonne possibilité pour commencer à gagner des expériences dans un domaine exigé pendant les études. Cela peut être une grande motivation pour les étudiants.

### **III.1.2.2 La Junior-entreprise comme source de financement**

En pratique il est toujours bon de lier des choses utiles. Il est évident que les Juniors-entreprises offrent aux étudiants un début de leur carrière plus facile. Il faut se rendre compte que c'est un travail pendant des études qui prend du temps. Mais je crois que pour les engagés c'est un travail dont on peut profiter.

Quant à la rémunération, ce n'est pas l'objectif principal (la mise en pratique professionnelle des connaissances) mais les membres des J.E. peuvent avoir une rémunération de leurs services.

### **III.1.2.3 Le nouveau but de la Junior-entreprise à l'Université Palacký**

À côté de l'objectif principal, il se trouve aussi une possibilité d'exploitation de l'idée indiquée au-dessus – aider à financer le budget insuffisant pour les mobilités des étudiants dans le cadre du programme Erasmus.

La Junior-entreprise est créée par des étudiants et vient de leur initiative. Il n'est pas impensable alors que la rémunération ou le profit des missions effectuées soient utilisés comme la source de la bourse des étudiants pendant leur séjour à l'étranger.

La J.E. pourrait avoir un compte spécial dans ce but et la part de la rémunération y viendrait à des intervalles réguliers. Cette somme serait distribuée aux étudiants travaillant pour la J.E.

Cette façon de financement avec l'aide de la J.E. pourrait résoudre les cas où le budget demandé n'est pas rempli. C'est une autre solution pour ceux qui n'obtiennent pas d'aide de leurs parents ou qui se trouvent dans une situation financière difficile.

---

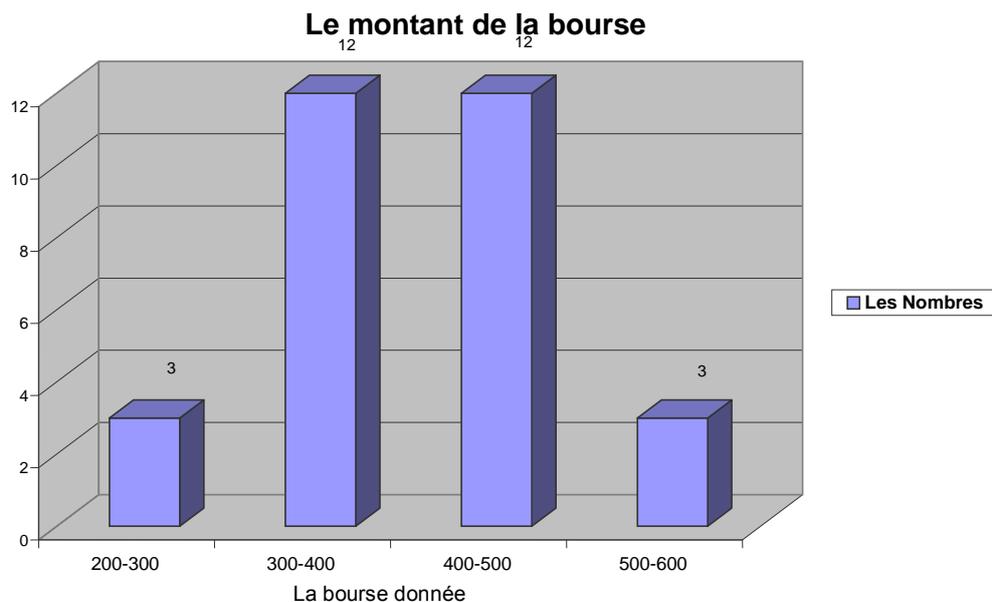
<sup>30</sup> URL: <http://www.junior-entreprises.com>

Pour lancer les activités d'une J.E. il faut trouver des clients, faire des missions et de la communication et avoir un bon réseau de contacts pour gagner des commandes. En France existent les bureaux des anciens auprès des universités qui gardent des contacts de ses anciens. Cela est très important dans la recherche des clients parce que les anciens étudiants peuvent assurer la coopération de l'entreprise où ils travaillent avec la J.E. Ils restent solidaires à l'égard des étudiants contemporains.

Les étudiants pourraient utiliser cet organisation dans le pays d'accueil et travailler dans une J.E. pendant leur séjour Erasmus. Cela serais très bonne occasion pour un échange des connaissances.

Outre l'UE dont les cotisations créent un tiers du budget pour les mobilités d'Erasmus ou les cotisations de la région d'Olomouc (seulement les étudiants avec le domicile civil dans la région d'Olomouc peuvent les réclamer), la Junior-entreprise auprès de l'Université Palacký donnerait naissance à une nouvelle façon de financement du programme Erasmus. Comme elle existe dans presque toute l'Europe et ses bons résultats sont évident, je suis persuadée qu'elle a sa place aussi en République tchèque.





**Graphique n° 5: montant de la bourse**

Nous remarquons que les bourses varient selon le pays d'accueil ainsi :

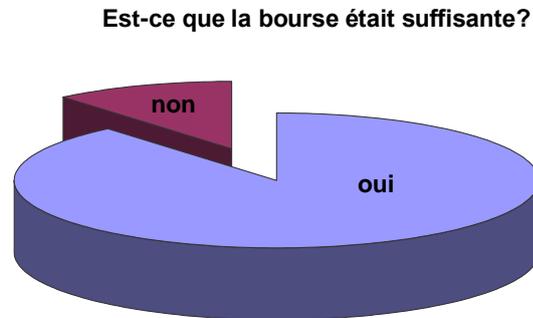
- de 200 à 300 € = la Bulgarie, la Roumanie, la Lettonie (les pays pas cités dans le questionnaire)
- de 300 à 400 € = le Portugal
- de 400 à 500 € = la France, la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne
- de 500 à 600 € = l'Angleterre, l'Irlande<sup>31</sup>

À la question « est-ce que l'université a assuré le logement pour ses étudiants », étaient 65 % oui, 35 % non. Cela signifie qu'en majorité les universités s'efforcent d'aider les étudiants à trouver le logement. Dans ce cas cela dépend de type de logement parce que par exemple les cités universitaires sont moins chères que la location d'un appartement privé.

---

<sup>31</sup> URL: [http://www.naep.cz/download-variant.php?a=documents&general\\_file\\_variant\\_id=3148&project\\_folder\\_id=524&](http://www.naep.cz/download-variant.php?a=documents&general_file_variant_id=3148&project_folder_id=524&)

Quant à la suffisance de la bourse, dans la plupart des cas, les étudiants ont répondu que leur bourse était suffisante pour eux et elle a couvert toute la location du logement et il restait souvent de l'argent pour d'autres dépenses.



**Graphique n° 6 : suffisance de la bourse**

À côté de la bourse d'Erasmus (qui a varié le plus souvent entre 300-500 € d'après les réponses acquises) presque 70 % des étudiants ont obtenu une aide des parents.

Les autres indices sont négligeables à cause des données insuffisantes ou sans importance.

D'après les réponses obtenues la bourse d'Erasmus (n'oublions pas qu'elle est représentée par les subventions de l'UE mais les deux tiers viennent des subventions de l'État d'origine) recouvre les dépenses principales mais le séjour à l'étranger exige d'autres sources pour des dépenses liées avec la vie quotidienne. Les autres possibilités de financement sont alors indispensables.

# Conclusion

Ce mémoire s'est consacré à l'étude du programme éducatif Erasmus et les autres possibilités de financement des mobilités en cas d'insuffisance de la bourse de l'UE et leur exploitation éventuelle. Son objectif, défini dans l'introduction, a été de répondre aux questions du fonctionnement du financement et aux possibilités de financements complémentaires.

On a répondu à la première question en montrant le processus des ressources, de la création et de l'acceptation du budget européen dans tous les domaines. À travers la politique interne, nous avons fait connaissance avec le programme Erasmus, ses racines, ses objectifs et ses actions. En décrivant les étapes particulières du flux de l'argent de l'Union européenne jusqu'au compte universitaire, nous avons découvert des lacunes dans ce système de financement pour ceux qui n'ont pas autant de moyens en raison de leur situation financière ou leur demande de prolongement du séjour a été désapprouvée à cause d'un budget insuffisant. Cependant, la tendance du financement européen est encourageante car les bourses augmentent, mais restent insuffisantes pour couvrir tous les frais. Il est regrettable qu'une proportion sans doute négligeable d'étudiants ne puisse pas utiliser ce programme européen en raison de moyens insuffisants, ce qui est contraire à un système d'enseignement démocratique ; certains étudiants d'un bon niveau ne peuvent pas exploité complètement leurs connaissances.

Cette problématique a été développée dans une troisième partie qui propose d'autres possibilités actives de financement – les Juniors-entreprises, leur exploitation dans presque toute l'Europe et leur création possible en République tchèque comme une nouvelle structure avantageuse non seulement pour les participants (étudiants) mais aussi pour leurs clients.

Prenons donc l'exemple des pays concernés par les J.E. qui présentent une occasion du développement du capital humain et une source d'argent important. Nous proposons de développer ce système dans chaque université compétente pour que les étudiants puissent à la fois, mettre en pratique leurs compétences et gagner de l'argent pour financer leur séjour Erasmus, en réalisant des études variées pour des entreprises, dans leur pays d'origine ou dans le pays d'accueil. Ce système alternatif reste à développer en République tchèque.

# Bibliographie

## Oeuvres littéraires

König, P., Lacina, L. a kol. Rozpočet a politiky Evropské unie, Praha C.H.BECK, 2004, str.19-29, str.201-208

## La liste de sites web

<http://www.touteurope.fr>

<http://www.jadenet.org>

<http://www.junior-entreprises.com>

<http://www.impact-os.cz>

## Les pages internet consultés entre novembre-mai

[http://ec.europa.eu/ceskarepublika/abc/budget/index\\_cs.htm](http://ec.europa.eu/ceskarepublika/abc/budget/index_cs.htm)

<http://www.touteurope.fr/fr/organisation/budget/mecanismes-budgetaires.html>

[http://ec.europa.eu/budget/budget\\_glance/where\\_from\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/budget/budget_glance/where_from_fr.htm)

[http://ec.europa.eu/budget/budget\\_glance/what\\_for\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/budget/budget_glance/what_for_fr.htm)

[http://ec.europa.eu/ceskarepublika/abc/budget/index\\_cs.htm](http://ec.europa.eu/ceskarepublika/abc/budget/index_cs.htm)

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?language=FR&type=IM-PRESS&reference=20070420STO05491>

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+IM-PRESS+20081217IPR45133+0+DOC+XML+V0//FR>

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/09/1958&format=HTML&aged=0&language=FR>

<http://www.touteurope.fr/fr/organisation/l-essentiel-sur-l-ue.html>

<http://www.cpkp.cz/evropskyobcan/manual/kompetence.htm>

[http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc28\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/doc28_fr.htm)

[http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc78\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc78_fr.htm)

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Erasmus>

[http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc80\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc80_fr.htm)

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Junior\\_entreprise](http://fr.wikipedia.org/wiki/Junior_entreprise)

[http://www.naep.cz/download-](http://www.naep.cz/download-variant.php?a=documents&general_file_variant_id=3148&project_folder_id=524&)

[variant.php?a=documents&general\\_file\\_variant\\_id=3148&project\\_folder\\_id=524&](http://www.naep.cz/download-variant.php?a=documents&general_file_variant_id=3148&project_folder_id=524&)

## **L'interview**

L'interview (du 17 mars 2010) avec Mgr.Vyhnánková,Y., la responsable du bureau international qui m'a donnée les informations utiles pour l'élaboration du fonctionnement du financement dans le cas de l'Université Palacký à Olomouc

# La liste des éléments

## Liste des tableaux

Tableau n° 1 : sommes .....	24
Tableau n° 2 : membres .....	31

## Liste des images

Image n° 1 : Erasmus.....	19
Image n° 2 : logo JADE.....	31

## Liste des graphiques

Graphique n° 1 : participation des ressources .....	11
Graphique n° 2 : participation des dépenses .....	12
Graphique n° 3 : évolution du budget.....	24
Graphique n° 4 : évolution du budget par catégories.....	25
Graphique n° 5: montant de la bourse .....	36
Graphique n° 6 : suffisance de la bourse .....	37

## Résumé (en français)

Ce mémoire de licence aborde la thématique du programme Erasmus dont le progrès augmente depuis sa création en 1987 – avant tout ses sources de financement. Premièrement, le travail résume l'origine et la ressource du financement qu'on doit chercher dans l'Union Européenne. On y trouve des mécanismes budgétaires élaborants le système des ressources, de l'acceptation et de la redistribution des moyens financiers. Il porte des informations sur les chiffres concrets des budgets pendant les années récentes. Ensuite il disserte d'une partie du budget plus précisément. C'est dans le cadre de la politique interne où on peut trouver la stratégie et la coopération en matière de l'éducation, la citation du phénomène de la formation tout au long de la vie et l'histoire du programme Erasmus appartenant dans ce domaine. Puis le travail analyse du déroulement du financement plus proche dans le cas de l'Université Palacký à Olomouc. Il décrit le trajet de l'argent de l'UE jusqu'au compte universitaire et montre des facteurs importants pour l'acceptation des demandes de l'université. La partie suivante est dédiée à des exemples de nouvelles sources de financement et d'une très bonne expérience professionnelle en même temps pour les étudiants participants. D'après son auteur ce sont les Juniors-entreprises qui proposent cette occasion. Finalement il résume l'étude par les résultats d'un questionnaire observe l'impact du financement d'Erasmus sur les étudiants qui y ont participé et commente les facteurs principaux de leur point de vue sur le financement.

## Résumé (en tchèque)

Tato bakalářská práce přibližuje tematiku programu Erasmus, který se od svého založení v roce 1987 neustále rozvíjí. Jejím hlavním předmětem se pak stávají finanční zdroje programu Erasmus. V první řadě práce shrnuje původ a prostředky financování, které vychází z činnosti Evropské unie. Nalezneme zde popis rozpočtových mechanismů zpracovávajících systém finančních zdrojů, dále pak schvalování rozpočtu a přidělování finančních prostředků jednotlivým oblastem. Uvádí konkrétní částky rozpočtů v průběhu několika let. Ze všech oblastí eliminuje interní politiku, která řeší evropské strategie a spolupráce na poli vzdělávání. Neopomene zmínit současný fenomén celoživotního vzdělávání, jehož součástí je i program Erasmus. V další fázi práce analyzuje proces financování v rámci Univerzity Palackého v Olomouci. Popisuje konkrétní cestu peněz z Evropské unie až na univerzitní účet a poukazuje na důležité faktory, které ovlivňují schvalování univerzitních požadavků na rozpočet. Následující část je věnovaná dalším možným zdrojům financování, které znamenají skvělou příležitost pro zúčastněné studenty. Podle její autorky to jsou Junior firmy, které nabízí tuto příležitost. Nakonec shrnuje výsledky dotazníkového šetření mezi studenty, jejichž odpovědi ukazují reálný obraz financování Erasmu a komentují hlavní příčiny těchto názorů.

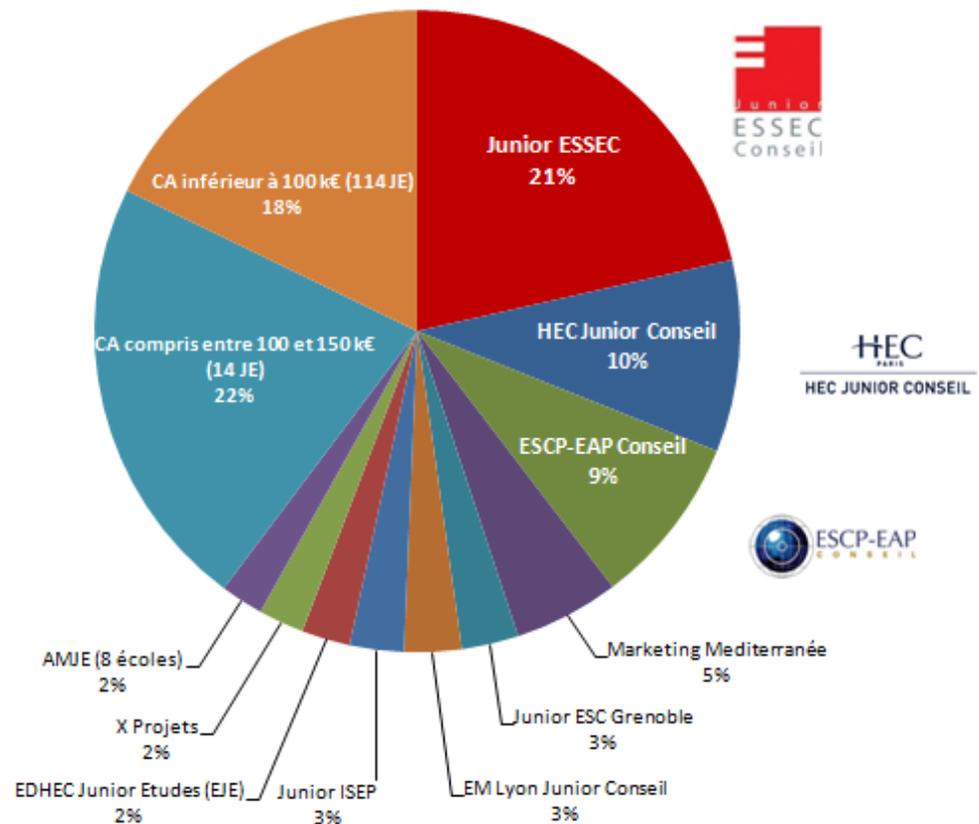
# Anotace

<b>Příjmení a jméno autora:</b>	Vašíčková Olga
<b>Název fakulty:</b>	Filozofická fakulta
<b>Název katedry:</b>	Katedra romanistiky
<b>Název diplomové práce:</b>	Erasmus : Le financement des programmes éducatifs
<b>Vedoucí diplomové práce:</b>	Ing.Michel Viland
<b>Počet stran:</b>	48
<b>Počet znaků:</b>	49 579 (bez mezer)
<b>Počet příloh:</b>	3
<b>Počet titulů použité literatury:</b>	22
<b>Klíčová slova:</b>	budget, Erasmus, Junior-entreprise, financement, éducation, bourse, ressources
<b>Charakteristika:</b>	Diplomová práce nastiňuje problematiku financování vzdělávacího programu Erasmus. Popisuje původ evropského rozpočtu a průběh jeho schvalování. Uvádí základní mechanismy rozpočtu a příklady schvaovaných částek. Dále se zabývá fenoménem celoživotního vzdělávání, z něhož se hlouběji věnuje programu Erasmus (jeho historii, vývoji). Dále řeší problematiku nedostatku finančních prostředků pro realizaci Erasmu a navrhuje možné alternativy financování. V závěru analyzuje odpovědi studentů (dotazník), kteří se programu účastnili.

# Annexes

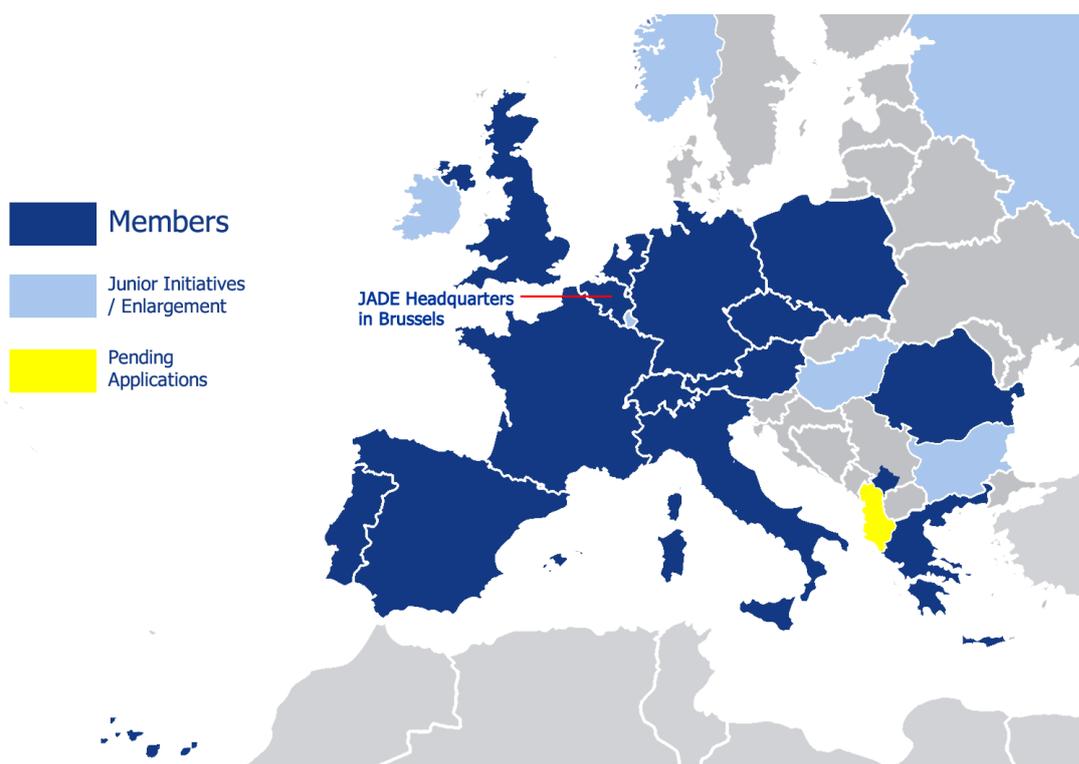
## Annexe 1 : Junior entreprises en France<sup>32</sup>

Junior entreprises en France - Parts de marché 2008



<sup>32</sup> URL : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Junior\\_entreprise](http://fr.wikipedia.org/wiki/Junior_entreprise)

## Annexe 2 : Membres de JADE<sup>33</sup>



---

<sup>33</sup> <http://www.jadenet.org>



10) Quelles étaient vos dépenses mensuelles? (en euro)

11) Combien de cela a fait le logement?

12) Vous êtes: un homme une femme

13) Quelle est votre profession? étudiant employé au chômage

14) Est-ce que la bourse était suffisante pour vous? oui non